

## Objectif

Le présent document présente la démarche de gestion des ressources environnementales et d'atténuation de l'impact environnemental de Medair, ainsi que les outils et principes adoptés par l'organisation pour généraliser les meilleures pratiques en la matière à tous les niveaux de ses opérations (affiliés, siège international et terrain).

## À propos de Medair

Medair est une organisation humanitaire internationale basée en Suisse qui se consacre à soulager la souffrance humaine dans certains des endroits les plus reculés et les plus dévastés du monde. Nous portons secours aux populations des communautés mal desservies qui sont affectées par des catastrophes naturelles, des conflits et d'autres crises. Nous les aidons à se relever dans la dignité et à développer des compétences pour se bâtir un avenir meilleur.

## Résumé

Pratiques de gestion des ressources environnementales et de durabilité soutenant efficacement l'activité, selon une approche écologique et responsable sur le plan social.

La gestion des ressources environnementales est une démarche éthique visant la planification et la gestion des ressources de manière responsable. Dans cette optique, Medair s'engage à agir de manière proactive lors de la planification, de l'élaboration et de la mise en œuvre de ses opérations et programmes de façon à ce qu'ils s'adaptent aux effets du changement climatique et à la demande accrue de ressources naturelles. Medair a conscience qu'il est absolument capital de veiller à la santé des écosystèmes, à l'équité sociale et à la bonne gouvernance des activités. À ce titre, la mesure des performances globales de l'organisation et de sa capacité à travailler efficacement tient désormais compte de son efficacité à l'égard des sociétés au sein desquelles elle opère et de son impact sur l'environnement. Les valeurs de Medair reflètent la vision éthique de la gestion des ressources environnementales selon laquelle les hommes et les femmes sont appelés à protéger le fruit de la création divine.

L'engagement de Medair en faveur de la gestion des ressources environnementales et de la durabilité optimisera sa capacité à soulager la souffrance dans certains des endroits les plus reculés et dévastés du monde, en accord avec sa mission. La dégradation de l'environnement et le changement climatique augmentent la vulnérabilité des personnes vivant dans la pauvreté et nuisent à leur résilience. L'absence de réponse aux risques environnementaux, comme le changement climatique, et la prise en compte insuffisante des problématiques écologiques dans les opérations d'aide humanitaire peuvent avoir des effets contreproductifs : augmentation des décès, déplacement des populations, dépendance vis-à-vis des aides et vulnérabilité accrue. L'intégration des préoccupations environnementales dès les premiers stades renforce incontestablement la capacité d'une intervention humanitaire à mieux soutenir la transition des communautés vers la phase de reconstruction.

## Contexte et point de vue environnemental : le changement climatique

Le changement climatique s'accroît, c'est un phénomène dont tout le monde a conscience et dont les effets sont observés à l'échelle planétaire, certains experts allant jusqu'à parler de « chaos climatique ». Après des années d'étude par les scientifiques, il est désormais prouvé

que les actions de l'homme jouent un rôle majeur dans l'augmentation des gaz à effet de serre présents dans la couche d'ozone et responsables de l'écart des températures générales qui se creuse par rapport aux moyennes historiques.

Les conséquences de cette émission excessive de dioxyde de carbone liée à l'activité humaine se font sentir dans le monde entier : vagues de chaleur, précipitations plus intenses, sécheresse, hausse du niveau des eaux, multiplication des tempêtes tropicales, fonte des glaciers. Le changement climatique, ou le chaos qu'il engendre, affecte plus durement les personnes les plus pauvres. Or, cette problématique revêt un intérêt crucial pour Medair, au vu de son impact sur les programmes et décisions stratégiques de l'organisation.

### **Liens entre environnement et action humanitaire**

Les préoccupations environnementales peuvent influencer sur l'action humanitaire, et inversement. Medair s'engage à renforcer la sensibilisation et la compréhension de ces questions, ainsi qu'à chercher les outils et à étudier les meilleures pratiques qui nous permettront de résoudre les problèmes susceptibles d'avoir un impact négatif sur la vie, la santé, les moyens de subsistance et la sécurité des bénéficiaires. Voici les principales préoccupations environnementales associées à l'aide humanitaire<sup>1</sup> :

<b>Secteur</b>	<b>Activités humanitaires pouvant avoir un nouvel impact environnemental</b>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise gestion des déchets médicaux et des médicaments périmés</li> <li>• Mauvaise gestion des substances chimiques nécessaires pour préserver la santé (traitement de l'eau, par exemple)</li> <li>• Mauvaise gestion des déchets, débris et matières inertes</li> </ul>
<b>Eau, assainissement et hygiène</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pompage excessif des réservoirs d'eau souterraine</li> <li>• Travaux inadaptés de réhabilitation et de désaffectation des puits</li> <li>• Contamination aquatique liée à l'élimination des eaux usées</li> <li>• Systèmes WASH inadaptés/à forte consommation d'énergie (fosse septique, usine de dessalement, etc.)</li> </ul>
<b>Abri</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Source non viable d'approvisionnement des matériaux servant à la construction d'abris</li> <li>• Conception inadaptée à un besoin, un site, une communauté ou une culture donné(e) conduisant à la mauvaise utilisation ou à la non-utilisation des abris</li> <li>• Utilisation non viable de bois d'œuvre et de chauffage pour la construction d'abris</li> </ul>

<sup>1</sup> Ce tableau est en grande partie issu du document du Programme des Nations Unies pour l'environnement intitulé *Humanitarian Action and the Environment* (Action humanitaire et environnement) [http://postconflict.unep.ch/publications/IASC\\_leaflet.pdf](http://postconflict.unep.ch/publications/IASC_leaflet.pdf).

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déforestation et érosion des sols</li> <li>• Élimination inadaptée des déchets issus de la construction et des matériaux d'emballage</li> </ul>
<b>Coordination et gestion des camps</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation des sols et perte de biodiversité</li> <li>• Pratiques inadaptées de gestion et de désaffectation des latrines</li> <li>• Utilisation non viable des ressources naturelles (bois d'œuvre et de chauffage, par exemple)</li> <li>• Contamination par les rejets de carburant et l'élimination de substances chimiques</li> <li>• Pratiques inadaptées de désaffectation des camps</li> <li>• Élimination inadaptée des déchets issus de la construction et des matériaux d'emballage</li> </ul>
<b>Logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise gestion et élimination inappropriée des carburants, huiles usagées et pneus</li> <li>• Substances chimiques et déchets issus des activités de la base</li> <li>• Achat de biens produits selon des pratiques non durables</li> <li>• Élimination des déchets</li> </ul>
<b>Première phase de reconstruction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation non viable des ressources naturelles pour la reconstruction et les moyens de subsistance</li> <li>• Utilisation inadaptée des sols et aménagement urbain inapproprié</li> <li>• Absence d'évaluations stratégiques en matière d'environnement et d'évaluations de l'impact environnemental</li> <li>• Conception inadaptée des bâtiments ou mauvais choix des matériaux de reconstruction</li> <li>• Inégalité d'accès aux ressources naturelles</li> <li>• Mise en place de moyens de subsistance non viables</li> </ul>

### Normes, directives et outils disponibles

Les homologues, agences sœurs et partenaires de Medair, ainsi que les donateurs et les agences de l'ONU, ont conscience des problèmes environnementaux et font entendre leur voix depuis plusieurs années au sujet du lien entre environnement et aide humanitaire. Un éventail de normes, de directives et d'outils a été mis au point pour aider les organisations à prendre en compte la protection de l'environnement dans leurs interventions. Les opportunités à saisir restent toutefois nombreuses pour le secteur humanitaire dans son ensemble, et pour Medair en particulier, en vue de renforcer la sensibilisation et la compréhension des questions environnementales et d'élaborer des outils et des meilleures pratiques répondant à ces enjeux. L'annexe A décrit brièvement quelques normes, directives et outils disponibles en la matière.

## **Gestion des ressources environnementales et durabilité : principes directeurs généraux de Medair**

À la lumière des corrélations mises au jour ci-dessus entre ses activités et l'environnement, Medair s'engage à respecter les principes suivants :

1. **Respecter les exigences environnementales** – Medair se conformera à toutes les lois, réglementations et autres exigences environnementales applicables dans tous les pays où Medair a une base/un bureau. Lorsqu'il est possible d'améliorer la qualité de l'environnement, Medair maintiendra des normes allant au-delà des lois et réglementations en vigueur.
2. **Réduire, réutiliser, réparer, recycler** – Medair utilisera les « 4 R » pour minimiser les déchets produits dans les bureaux et sur les sites des projets, en reconnaissant les avantages environnementaux et économiques d'une telle démarche.
3. **Minimiser l'impact environnemental des déplacements** – Le personnel de Medair sera encouragé à minimiser autant que possible les déplacements lourds en carbone et à privilégier les modes de déplacement qui ont le moins d'impact environnemental.
4. **Préserver l'énergie, l'eau et les autres ressources** – Medair réduira sa consommation de ressources en éliminant les pratiques inutiles, en favorisant les équipements économes en énergie et en les utilisant de façon appropriée, tout en reconnaissant les avantages en termes de carbone et de coûts de cette démarche.
5. **Acheter des biens respectueux de l'environnement** – Medair vise à acheter les biens qui ont le moins d'impact négatif sur l'environnement en se concentrant sur la durabilité de la production, du transport et de l'élimination des déchets d'un produit.
6. **Intégrer les principes de durabilité environnementale dans les opérations et programmes de Medair** – Medair vise à intégrer des principes, des outils et des directives axés sur l'environnement afin de mieux intégrer les bonnes pratiques environnementales dans toutes les opérations et programmes.
7. **Éducation et sensibilisation à l'environnement** – Medair sensibilisera en permanence son personnel et les autres parties prenantes à l'importance d'une bonne gestion des ressources environnementales et à la durabilité.

## Annexe A

### Normes, directives et outils

(liste non exhaustive)

#### Normes

- **SPHÈRE, La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire (2011)** : le projet Sphère considère l'environnement comme un sujet d'intérêt commun : « Les standards minimums traitent notamment de la nécessité d'empêcher la surexploitation, la pollution et la dégradation du milieu environnemental, et visent à préserver son rôle de soutien à la vie, à réduire les risques et les facteurs de vulnérabilité et à introduire des mécanismes permettant aux systèmes naturels de s'adapter et de se régénérer. » Les standards minimums visent à fournir des mesures de référence destinées à minimiser l'impact environnemental des opérations. Ils s'avèrent particulièrement utiles, et leur mise en application est recommandée, lorsqu'aucune autre directive plus pointue n'est disponible. <https://www.spherestandards.org/fr>

#### Directives

- **Environmental Guidelines for Refugee Operations (Directives environnementales pour la prise en charge des réfugiés), HCR (2005)** : ces directives déterminent et évaluent les impacts environnementaux les plus courants lors des opérations en faveur des réfugiés ou des rapatriés, et mettent en lumière les cas dans lesquels il est possible de mener des interventions ayant un impact environnemental positif. <http://www.unhcr.org/3b03b2a04.html>
- **Directives de Humanitarian Timber (2009)** : ces directives visent à minimiser l'impact sur les ressources forestières en instaurant une démarche d'approvisionnement durable. <http://www.humanitarian timber.org/files/timber-final-A5-23-03-09.pdf>
- **Sustainable Procurement Guidelines for Motor Vehicles (Directives pour l'achat durable de véhicules motorisés), Programme des Nations Unies pour l'environnement (2008)** : ce document détaille les directives d'achat de véhicules en vigueur au sein des agences de l'ONU, mais peut s'avérer utile pour d'autres ONG. Il fournit notamment des informations sur les principaux impacts environnementaux et enjeux sociaux, sur la mise au rebut des véhicules et sur leur utilisation durable. [http://postconflict.unep.ch/humanitarianaction/documents/02\\_08-04\\_05-01.pdf](http://postconflict.unep.ch/humanitarianaction/documents/02_08-04_05-01.pdf)
- **Directives environnementales, DFID (2003)** : ce guide fournit des conseils sur le contrôle environnemental au stade de conception d'une intervention de développement du DFID, lesquels peuvent s'avérer utiles à la planification des premières phases de reconstruction.

Il propose des listes de vérification qui répertorient les opportunités et risques environnementaux majeurs pour un panel d'instruments (des projets et programmes d'aide aux approches sectorielles).

[https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/methodology-dfid-guide-to-environmental-screening-200306\\_en\\_2.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/methodology-dfid-guide-to-environmental-screening-200306_en_2.pdf)

- **Ecosystems, Livelihoods, and Disasters (Écosystèmes, moyens de subsistance et catastrophes), Union internationale pour la conservation de la nature (2006)** : ce document met en lumière les corrélations entre gestion des écosystèmes, moyens de subsistance et catastrophes, et formule des recommandations pour la mise en œuvre d'une approche intégrée (notamment environnementale) de la gestion des catastrophes. [http://proactnetwork.org/proactwebsite/media/download/resources/Ecosystem-based-DRR/IUCN\\_ecosystems\\_livelihoods\\_disasters\\_2006.pdf](http://proactnetwork.org/proactwebsite/media/download/resources/Ecosystem-based-DRR/IUCN_ecosystems_livelihoods_disasters_2006.pdf)

### Outils

- **Cadre d'évaluation et de suivi de l'environnement dans les opérations en faveur des réfugiés (FRAME), HCR et CARE International (2009)** : cette série d'outils aide à évaluer et à suivre les préoccupations environnementales en s'appuyant principalement sur des approches participatives. <http://www.unhcr.org/4a97d1039.html>
- **Guidelines for Rapid Environmental Impact Assessment in Disasters (Directives d'évaluation rapide de l'impact environnemental en cas de catastrophe), Benfield Hazard Research Centre et CARE International (2005)** : ce cadre de travail fournit des directives permettant de définir et de hiérarchiser les impacts environnementaux potentiels en cas de catastrophe. [http://www.preventionweb.net/files/8267\\_bhrcgen30apr1.pdf](http://www.preventionweb.net/files/8267_bhrcgen30apr1.pdf)

## Annexe B

### Ressources

#### Sites Web utiles :

- <https://www.unenvironment.org/fr/explore-topics/catastrophes-et-conflits>
- <http://proactnetwork.org/>
- <https://www.urd.org/fr/activites/formation/formation-environnement/>